

**TARIFICATION DU RISQUE MÉDICAL EN PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE**

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA415	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	648,00 €

**LIEUX ET DATES :****PARIS**

- Du 20/12/2024 au 20/12/2024
- Du 28/11/2025 au 28/11/2025

**OBJECTIFS**

- Analyser un questionnaire de santé
- Analyser un bilan sanguin et identifier quels documents demander en cas d'anomalie
- Evaluer le risque dans le cadre des pathologies médicales suivantes : hyperlipidémie, diabète, infarctus du myocarde, dépression et hernie discale
- Connaître la réglementation en assurance des emprunteurs sur le droit à l'oubli et la convention AERAS

**Information complémentaire :**

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Permet une vision rapide de la tarification médicale et des aspects réglementaires.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance de prévoyance, formateur expert de l'Ifpass**

## PROGRAMME

- A. Questionnaire de santé en assurance
  - 1. Importance du questionnaire de santé
  - 2. Analyse et interprétation du questionnaire
  - 3. Procédure en cas de déclaration
  - 4. Cas pratiques
- B. Bilan sanguin
  - 1. Rôles et importance du bilan sanguin
  - 2. Analyse des résultats du bilan sanguin
  - 3. Procédure en cas d'anomalie
  - 4. Cas pratiques
- C. Principales pathologies médicales et appréciation du risque
  - 1. Hyperlipidémie
  - 2. Diabète
  - 3. Infarctus du myocarde
  - 4. Dépression
  - 5. Hernie Discale
- D. Réglementation en assurance des emprunteurs
  - 1. Loi Lemoine et questionnaire de santé
  - 2. Convention AERAS et Droit à l'oubli
  - 3. Grille de référence

### **Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Gestionnaires en assurance de personnes  
Tarificateurs junior  
Chargés de clientèle

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap** : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. [Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## PRÉ-REQUIS

Cette formation nécessite des connaissances de base dans le domaine de la prévoyance

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

648,00 €

Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)